



Éditorial

Réseau de diacres de spiritualité ignatienne

Les NOUVELLES du RDI

29 septembre 2022 - n° 63

Quelle place, demain, pour le diaconat ?

Notre petit réseau de diacres ignatients, sans oublier les épouses de ceux qui sont mariés, poursuit sa route vers la plénitude de Dieu. Chaque jour vécu, humblement, parfois dans la difficulté, dans ce monde, si rempli soit-il d'insatisfactions, de peines, de situations humaines dramatiques, de deuils, ouvre un chemin, à la suite du Seigneur Jésus, vers Celui qui est Notre Père et qui ne veut que notre bonheur. Nous sommes faibles, mais tellement forts avec Jésus, le Christ, le Seigneur...

A la manière d'Ignace de Loyola, nous pouvons dire que 'notre petit RDI' se veut un signe de l'amour incommensurable du Père. Restons bien enracinés dans le monde réel pour le servir à notre mesure. N'ayons pas peur, avançons !

Depuis la pandémie de Covid, et vu la dispersion des membres du RDI, nous réfléchissons à la mise en place d'une assemblée générale annuelle en distanciel, par informatique. Le projet est bien avancé et quasiment prêt. Merci Nicolas Thubert de nous le présenter.

Nous essayons aussi depuis des années de créer un atelier théologique sur le ministère diaconal et sa place dans notre ecclésiologie. Ce n'est pas facile et nous essayons beaucoup d'incompréhensions, de jalousies, d'échecs. Mais nous sommes convaincus de la disparition du diaconat, ou de sa réduction à un ministère paroissial si les diacres ne s'en occupent pas eux-mêmes. Nous avons besoin de l'engagement de chacun pour avancer. André Kermarrec va nous aider à nous situer dans la pastorale des sacrements de baptême et de mariage, mais aussi dans l'accompagnement des frères et sœurs qui se remarient civilement après un échec.

N'oublions pas enfin l'accompagnement de la mort et des personnes en deuil. C'est toujours un moment important de retour au kérygme de la foi, voire de redécouverte du message évangélique. Ce n'est pas une pastorale de second ordre. Beaucoup de paroisses ne sont plus en mesure d'assurer des obsèques et d'accompagner des personnes en deuil. (Manques de ministres ordonnés, équipes de baptisés qui vieillissent et ne se renouvellent pas). De plus, des mutations sociologiques sont en cours. Je pense à la montée en flèche de la demande de crémation, par exemple. A suivre...

Comme le dit si bien Didier Rance, diacre, qui appartient au rite oriental et occidental, les diacres sont « *Icône du Christ serviteur.* » Au milieu d'un peuple de baptisés, dont la foi, la confiance en Jésus diminue, sans prendre la place de quiconque, mais au contraire en aidant chacun, chacune à trouver sa place et ses responsabilités dans la communauté, nous pouvons, comme les Icônes, montrer la beauté, la bonté du Seigneur et faire entrer chacun, chacune dans le mystère de la Vie éternelle, Hic et Nunc. Vivons en dialogue avec le monde, c'est l'Esprit qui agit en nous.

Jean-Luc Amiet, président du RDI

Au sommaire

- p. 2 ***Un espace pour vous...***
- pp. 2-4 ***Etre proches de ceux qui cherchent Dieu,***
- pp. 4--5 ***Le RDI demain : s'adapter pour avancer***
- p. 5 ***La vie du Réseau : cotisation et retraite***

par **André Kermarrec** (Lorient)
par **Nicolas Thubert** (St-Etienne)

Cet espace est à vous...

**« Mon Père,
Je m'abandonne à toi,
fais de moi ce qu'il te plaira.
Quoi que tu fasses de moi,
je te remercie.
Je suis prêt à tout, j'accepte tout.
Pourvu que ta volonté
se fasse en moi, en toutes tes créatures,
je ne désire rien d'autre, mon Dieu. »**

Prière de saint Charles de Foucauld.

A votre disposition, cette rubrique dans notre feuille de liaison... Pour nous partager, comme le propose notre compagnon Pierre Faure, sj, « de courts textes spirituels et/ou poétiques, pour le goût, le plaisir et la profondeur... Quatre lignes par numéro, pas plus. » A vous de jouer, amis lecteurs et amies lectrices...

La vie de l'Eglise

Être proches de ceux qui cherchent Dieu !

Ce matin du mercredi 21 septembre, je me suis réveillé en entendant cette phrase du psaume 18 : « *Les cieux proclament la gloire de Dieu, pas de parole dans ce récit, pas de voix qui s'entende ; mais sur toute la terre en paraît le message et la nouvelle, aux limites du monde. »*

Aller « *aux limites du monde* », apporter la bonne nouvelle, voilà **le message** que j'ai retenu de ce psaume 18. Mais à qui vais-je apporter la bonne nouvelle ? La réponse de Jésus était dans l'Évangile du jour : « *Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades.* » (Mathieu 9, 9-13) N'est-ce pas cela la mission de diacre serviteur : l'accueil, l'entraide, les visites et aides auprès des marginaux, des pauvres, des malades, des réfugiés, que sais-je encore, ceux qui sont à la périphérie de l'Église.

Chaque situation est unique

Voici quelques exemples qui peuvent illustrer cette mission :

Voici quelques années, Armelle et moi, nous avons été invités par nos amis Kevin et Béatrice à partager un repas avec un couple de leurs amis, Janick et Michaël. Au cours de ce repas, Janick aborde un sujet qui lui tenait à cœur ; elle voulait que Dieu bénisse leur

union. Ils s'étaient mariés à la mairie, mais Michaël, ayant été marié à l'église, ne voyait pas comment Dieu pouvait unir cette nouvelle union.

Que faire ? Que dire ? Voilà une situation que beaucoup d'entre nous ont vécu.

Bien entendu, j'ai précisé que, quelles que soient les circonstances, Dieu est Amour et nous aime tels que nous sommes. Mais comment répondre à leur attente sans enfreindre les règles de l'Eglise ? Le mariage n'est-il pas un sacrement ? Pour ma part, je me suis adressé au curé de ma paroisse, qui m'a conseillé avec beaucoup de doigté, car chaque cas est unique et demande un accompagnement personnalisé.

Une autre fois, à la sortie de la messe, une femme et son amie sont venues à ma rencontre : « *André, Paula est enceinte et nous voudrions que notre enfant soit baptisé, est-ce possible ?* » Elle s'inquiétait du fait qu'il n'avait pas de père connu, puisqu'elles vivaient en couple. « *Je ne crois pas que cela posera problème. Il serait bon que vous vous adressiez au Père.* »

Quelques temps plus tard, une des bénévoles du Secours Catholique vient me trouver : « *André, mon fils voudrait se marier à l'Eglise. Par contre, sa femme comme lui-même ne vont plus à l'église depuis leur première communion. Ils sont croyants mais ont pris quelques distances avec l'Eglise. Ils ont deux jeunes enfants, qui ne sont pas non plus catéchisés. Tu crois que cela est possible ?* » L'inquiétude de la maman était légitime, mais la foi ne se transmet pas, c'est Dieu qui nous la donne. Après une préparation d'un peu plus d'un an, et en accord avec le curé de leur paroisse, le mariage a eu lieu. Les enfants ont été catéchisés, le recteur les a préparés au baptême, puis les a baptisés. Il suffisait juste de les accompagner sur le chemin.

« Nous voulons demeurer avec eux »

Lors de l'accompagnement des familles pour les funérailles, nous sommes souvent confrontés à ce problème d'éloignement de l'Eglise. Les enfants s'excusent généralement. « *Nous avons fait notre première communion et même notre confirmation. Puis tout s'est arrêté.* » En fait, ce n'est pas tout à fait vrai. Car, lorsque nous abordons avec eux les valeurs que leur ont transmises le défunt, ils n'hésitent pas à parler de valeurs humaines, voire chrétiennes qu'ils ont reçues de leurs parents. Certains ajoutent : « *Maman (Papa) priait souvent* » ; d'autres, que les pèlerinages prenaient une grande place dans leur vie. N'y a-t-il pas une recherche de Dieu dans tous ces propos ? Vous avez sans doute d'autres expériences que vous pouvez signaler.

Que faire ou que dire lorsqu'un couple d'hommes ou de femmes demande le baptême pour un de leur enfant qui vient de naître ? Que faire lorsque certains couples souhaitent que Dieu bénisse leur union ?

Les évêques flamands leur ont apporté un début de réponse en proposant une démarche de prière communautaire pour ces couples homosexuels. Dans le texte qu'ils ont écrit (*La Croix*, 20 sept. 2022), ils évoquent le « *chemin parfois complexe que suivent les personnes homosexuelles pour admettre leur orientation, l'accepter et la vivre positivement* ». « *Nous voulons demeurer auprès d'eux* », ajoutent-ils. Ils jugent aussi nécessaire de consacrer de l'attention aux proches et à la famille de ces personnes, à leur

place dans la société et dans l'Eglise, « *car une meilleure compréhension peut favoriser une meilleure intégration* ».

Dans notre milieu professionnel ou associatif, certaines personnes s'adressent à nous pour les aider à apporter un peu de lumière sur les difficultés qu'ils rencontrent. Ils ne souhaitent pas une réponse immédiate, mais attendent de notre part une écoute attentive : « *J'ai un problème, je voudrais que tu m'aides à mettre Dieu dans ma vie. J'aimerais que Dieu m'accompagne dans cette nouvelle vie que je voudrais mener !* » C'est dans notre ADN de les aider.

Combien de personnes sont à la recherche d'un sens à leur vie ? A la recherche de Dieu ? Comment faire pour les aider à trouver une réponse ? Existe-t-il un lieu qui nous permet d'être présent, d'être là, à leur écoute ?

Certains d'entre vous ont peut-être apporté une réponse, il serait bon de partager ces expériences pour les démultiplier.

André KERMARREC (Lorient)

La vie du Réseau

Le RDI est une association de loi 1901, dont les statuts prévoient une assemblée générale annuelle en présentiel. Celle-ci n'a pas pu avoir lieu en 2001. Le bureau du RDI est en recherche d'une solution. Notre trésorier explique la démarche.

Le RDI demain : s'adapter pour avancer

Pourquoi ne pas faire d'assemblée ordinaire en utilisant les moyens numériques disponibles ?

Aujourd'hui, les statuts de notre association RDI, selon la loi 1901, permettent uniquement de faire des assemblées générales extraordinaires en utilisant les supports numériques.

Or le rôle d'une assemblée générale extraordinaire relève de l'exceptionnel : modifier les statuts bien sûr, mais aussi fusionner avec une autre association ou dissoudre le RDI.

La vie du RDI, ce n'est pas cela et, jusqu'à présent, lors de nos assemblées générales faites avec la présence effective des membres du Réseau, nous avons toujours - outre les aspects formels obligatoires que sont l'approbation des comptes, le vote sur le rapport moral et l'élection des membres du bureau - pris le temps de relire ce que nous avons vécu au cours de l'année écoulée.

Si, en 2020, nous avons pu, à l'issue de la retraite de Penboc'h, tenir notre assemblée générale, en 2021, du fait du rassemblement de la famille ignatienne à Marseille, auquel nous avons participé d'une manière individuelle, nous n'avons pas eu d'assemblée générale.

Au sein du bureau a alors germé l'idée de pouvoir faire une AG numérique.

La rencontre organisée par les membres de la fraternité Ile de France Sud au début de l'année 2022 ayant plu aux participants, le bureau s'est dit, en relisant cette expérience : « *Pourquoi pas faire aussi nos assemblées générales ordinaires de cette manière ?* ». Puis un pas de plus a été franchi quand nous nous sommes aperçus que deux des trois membres du bureaux ne pouvaient pas ou avaient un empêchement pour la retraite d'octobre 2022 à Penboc'h.

Continuant notre réflexion, nous avons noté qu'une assemblée générale par voie numérique aurait pour nous, le RDI, les avantages suivants :

- la simplicité d'organisation pour le bureau ;
- une économie de coûts certaine car venir à Paris (lieu le plus central) pour deux ou trois heures de réunion est devenu une difficulté pour certains d'entre nous dont les retraites sont modestes ;
- une réponse adaptée à la dispersion des membres du Réseau car certains sont très éloignés les uns des autres ;
- la prise en compte de la taille de notre association avec moins d'une centaines de personnes en lien avec le RDI.

Le bureau a donc décidé, lors de sa dernière rencontre, de voir comment acquérir une licence permettant, outre l'assemblée générale, la possibilité de pouvoir organiser des réunions par voie numérique pour ceux pour qui il est difficile, compte tenu des temps de déplacement, de se retrouver en 'fraternités RDI'.

A ce jour, votre bureau cherche donc des informations sur le service de visioconférence le plus adapté à nos besoins et le plus simple possible d'utilisation.

Participer à l'assemblée générale nécessite d'être adhérent au RDI : alors n'hésitez pas à payer votre cotisation ; elle est signe de notre attachement à ce Réseau qui est un outil de notre croissance.

Nicolas Thubert (Saint-Etienne), trésorier

Votre cotisation

Pour renouveler votre cotisation, 30 euros pour une personne, 50 euros pour un couple, merci d'adresser un chèque à notre trésorier :

Nicolas Thubert,
131 Le clos des Sagnes,
42450 – Sury-le-Comtal

Rappel : la retraite de Penboc'h

La retraite annuelle du RDI, selon les *Exercices spirituels*, pour diacres et épouses, se déroulera du samedi 22 octobre, 18h, au vendredi 28, 9h, au Centre spirituel ignatien de Penboc'h, à Arradon (Morbihan). Elle sera animée par le P. Martin Pochon, s.j.

Inscription directement auprès du Centre,

20, chemin de Penboc'h, 56610 Arradon. Tél. : 02 97 44 83 83

<https://www.penboch.fr/activites/retraite-spirituelle-pour-diacres-et-leur-epouse-reseau-des-diacres-ignatiens/?preview=true>